

CSE réseau • 3

Compte rendu FO du Comité Social et Économique Avril 2023



SOMMAIRE

- Le projet TEMPO se précise
- Déménagement du Franay pour La Fabrique à la plaine...
- Déploiement Openmedia, Orléans en fait les frais
- Compte-rendu de la Commission nouvelles technologies du 3 mars 2023
- Un nouvel espace numérique pour France 3 Île-de-France
- Mauvaises ondes au sein de la station de Rennes
- Un nouveau site pour le bureau de Châteauroux ?
- Fermeture de la BIP de Mende ?

Le projet TEMPO se précise

Une semaine après l'examen des nouveaux documents en CSE central, ce sont les élus du CSE du Réseau qui ont reçu un épais dossier de 191 pages (+ 15 annexes) et pu poser leurs questions à l'équipe projet.

En préalable, il a bien été confirmé que la volonté de Delphine Ernotte était que 60 postes (ou ETP) viennent s'ajouter à ceux du Réseau (qui sont stables depuis 2 ans). Cela pourrait représenter 2,5 postes dans chaque antenne, même si l'objectif n'est pas une répartition égalitaire, mais un renfort là où c'est le plus tendu.

Sophie Guillin a évoqué les premiers tests qui avaient notamment pour but d'examiner les sujets de coordination et en particulier la transmission des infos entre le national et les régions.

Certains aspects méritent des améliorations. Un constat a notamment été effectué : les noms de fichiers peuvent changer d'un serveur à l'autre (avec des appellations bizarres) : ce problème devra être résolu !

Sur le même sujet, la solution de bulletins (informant de beaucoup de choses) paraît plus pertinente qu'une communication par les simples widgets.

Le besoin évident, c'est du news ; ça ne peut donc pas être du « pas de côté ».

Un exemple : un sujet est un round up des mobilisations contre le projet de réforme des retraites, est utilisé différemment d'une antenne à l'autre.

Ce jour-là, il a peut-être manqué un décryptage beaucoup plus anglé sur « où en est-on ? », qui, mieux qu'un round up, aurait pu compléter un sujet local.

Autre exemple : Marseille au lendemain de l'effondrement de l'immeuble rue Tivoli.

Marseille a déroulé plusieurs angles.

Il y a eu une utilisation d'éléments multi sources et donc pas d'effet de redondance.

Un débat s'est engagé sur l'heure de début de tranche, qui ne serait plus 19h pile mais 19h08 ou 19h14.

Réponse de la direction : « on choisit les heures où le max de public est là ».

On ne s'interdit rien sur la forme, d'une région à l'autre.

Une question sur les moyens : pourquoi y a-t'il des chargés de prod sur les journaux dans certaines antennes ? La direction a répondu qu'il y en a au Siège parce que c'est dans leurs process depuis longtemps, notamment pour les duplex.

Il n'est pas prévu de changer nos habitudes là-dessus dans les régions

19h45 : ce sera une reprise de l'essentiel de l'actualité nationale, internationale et locale.

Ce séquençage correspond à plusieurs besoins : notamment l'arrivée d'un grand nombre de téléspectateurs à cette heure-là, car c'est un grand moment de retour au domicile, et qu'il y a les coupures sur les autres chaînes.

Autre question : quelle place pour les dossiers ? Entre 19h15 et 19h45.

« Sinon, ça perd en typicité ! ».

Qu'en est-il au sujet de l'obligation de diffusion d'un sujet national ou venant d'une autre région ? C'est très difficile d'écrire une obligation de ce type !

Tous les sujets ont vocation à être diffusés.

Dans la plupart des cas, c'est le fruit d'un dialogue entre les rédactions régionales et le Siège. C'est pour cela que le groupe de travail numéro 4 va continuer à exister, afin de poursuivre le suivi et la réflexion sur ce sujet !

L'un des objectifs principaux est qu'il y ait une pertinence éditoriale.

Si une offre ne correspond pas à un besoin, alors il faudra la faire évoluer.

Pour motiver les personnels à tenter l'aventure, des propositions de mobilités temporaires, sans engagement sur la durée, seront effectuées.

Il est sûr, certaines régions peuvent être plus attractives que d'autres, et des solutions telles que celle-ci peuvent donc être une réponse pour des collègues qui ne seraient pas tentés, a priori, pour du long terme.

La question de l'amplification des vacations a été évoquée, avec des fins de services effectivement vers 20h15 pour certains personnels. Les situations seront différentes d'une antenne à l'autre, compte tenu des effectifs. Les 60 nouveaux ETP pourront-ils répondre à cela ? Au moins partiellement ? Nul doute que les 2 mois à venir vont être particulièrement déterminants.

Déménagement du Franay pour La Fabrique à la plaine...

En 2013, nous nous installions au Franay en location. L'activité se déroulait sur deux plateaux d'à peu près 500 et 300 m². Quant à la post-production, elle a déjà déménagé à Vendargues. En 2020 nous renouvelions le bail...

Changement de cap de la direction de la Fabrique ! Aujourd'hui, il est décidé de déménager notre activité de plateau à la plaine Saint-Denis.

Par la signature d'un accord-cadre, nous allons nous installer sur un plateau de plus de 900 m², beaucoup mieux aménagé et pratique selon l'avis de la direction. Le déménagement devrait avoir lieu au cours de l'été.

Le choix de la direction du site de la plaine saint Denis est pour la plupart des salariés beaucoup moins pratique, notamment pour les temps de transports et la sécurité sur place.

Se pose également le problème de notre place sur le marché de la production audiovisuelle. Nous allons louer ces studios au seul leader du marché AMP VISUAL TV. Cela peut poser des problèmes d'indépendance de notre activité de production exécutive.

Notre organisation syndicale souhaite que nos moyens de production nous appartiennent complètement, à l'image de nos investissements à Vendargues.

FO est contre ce déménagement.

Déploiement Openmedia, Orléans en fait les frais

La première antenne du réseau pour le déploiement Openmedia (outil succédant à Mona Lisa) est Orléans. Les tests des JT Blanc pour la bascule ont entraîné une alerte par les élus sur le service scripte.

Les formations délivrées par les scriptes référentes du projet n'ont pas réussi à rassurer le collectif et les élus constatent que le risque psychosocial est bien présent.

La direction nous répond qu'ils sont attentifs à toutes ces remontées et ont décidé de mettre en place des process supplémentaires, comme une journée de doublon pour les scriptes CDD qui n'ont pas forcément pratiquées régulièrement car travaillant dans une autre station qui est encore sur Mona Lisa, et un accompagnement des experts sur 1 mois et non 15 jours. Plusieurs "bugs" sont encore présents sur la plateforme de formation.

Le mode ON AIR est le choix de chaque antenne mais reste une grande source de stress pour les utilisateurs. L'impression des conducteurs est loin d'être optimum et donc pose encore un problème pour les salariés.

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité de l'employeur de protéger les salariés.

La prochaine commission de suivi se réunira le 5 juin et le 10 juillet.

La direction à apporter ses réponses suite à l'avis du CSE concernant le projet Openmedia .

➤ [Cliquez ici pour les lire les réponses de la direction](#)

Compte-rendu de la Commission nouvelles technologies du 3 mars 2023

La commission Nouvelles Technologies s'est penchée principalement sur le devenir du renouvellement des caméras mais pas que

En préambule, nous rappelons que les caméras 200, 300 et 400 sont issues d'un marché public datant de 2016, remporté par Sony.

Ce marché est arrivé à échéance et un autre a été passé, imposant cette fois-ci des modèles de la même famille, afin de remplacer les matériels cassés et/ou usés.

- Les 200 ne sont plus fabriquées donc remplacées par des 280.
- Les 300 sont abandonnées par Sony, elles ne sont pas remplacées par un modèle équivalent.
- Les 400 sont encore au catalogue et donc ne sont pas remplacées par des 450.

FO se questionne sur le non-remplacement des 400 par des 450 ce qui permettrait de tendre vers un éventuel passage en 4K en sachant que les 280 et ALFA 7s sont déjà en 4K.

Du côté des boîtiers grand capteur, le parc des ALFA 7s compte 64 kits (soit au moins 2 kits dans chacune des antennes) avec un seul objectif (à la différence du national qui lui en a 3).

Vos élus font remarquer à la direction cette différence de moyens et expriment le besoin pour toutes les antennes d'acheter différents types d'objectifs pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions. La direction nous informe qu'un budget de 130 000€ devrait être débloqué pour de nouveaux boîtiers et accessoires (objectifs et kits son).

Pour les « Bugs » en salles de montage, après le déploiement de la nouvelle mise à jour d'Avid, les problèmes de consolidation devraient être réglés d'ici la fin de l'année.

Autre matériel destiné à la transmission sans liaison 4 ou 5G : la valisette Starlink. A l'heure actuelle, deux équipements, en test, ont été utilisés à 4 ou 5 reprises lors de festivals ou l'actualité internationale. Mais, ces tests ne sont pas concluants et ne donnent pas entière satisfaction.

➤ [Ci-joint le compte rendu complet de la commission nouvelles technologies.](#)

Un nouvel espace numérique pour France•3 Île-de-France

La direction de France•3 île-de-France est venue nous présenter son projet d'espace numérique, espace équipé pour créer des contenus à destination exclusive des réseaux sociaux et du site internet. Ce nouveau lieu sera équipé d'une table basse, 2 fauteuils, 2 feuilles de décor, de la lumière LED et 1 UTS sur un trépied. Journalistes, éditeurs numériques, service communication ou DAC seront amenés à utiliser cet espace pour interviewer un partenaire ou un intervenant avec pour objectif le "plug & play", en d'autres termes le tourner-monter : le contributeur enregistre et publie lui-même un entretien sans montage.

Les élus demandent pourquoi la création de cet espace ? La direction d'IDF répond qu'au siège pour obtenir du personnel technique ou du matériel, les démarches sont à chaque fois très compliquées et assez peu réactives. Les élus ne sont pas étonnés de cette situation ubuesque puisqu'ils avaient déjà alerté la direction que la perte des techniciens et des moyens techniques à IDF poserait vite des problèmes.

Les élus rappellent que l'accord UTS cible les JRI et les OPV. Ce ne sont pas de simples smartphones. Aujourd'hui, les salariés doivent être des rédacteurs à compétence complémentaire, des JRI ou des OPV. A la direction de revenir vers les organisations syndicales si elle en estime le besoin.

Les élus considèrent que ce projet manque d'ambition et qu'en lieu et place d'un espace tel que celui-ci, on pourrait installer un micro-studio insonorisé et équipé correctement, avec des moyens de captation image et son de qualité broadcast, pourquoi pas avec des Alpha7 ? Il ne faut pas oublier que France Télévisions a une image de marque à respecter et sur internet aussi.

Mauvaises ondes au sein de la station de Rennes

En 2021, un salarié fait la découverte de rayonnements électromagnétiques au sein de la régie son de France•3 Rennes. En effet, celle-ci est située juste au-dessus des câbles (410v-50hz) reliant le transformateur haute tension au tableau général basse tension qui se situe au plafond du sous-sol.

Les salariés inquiets pour leur santé, ont alerté les RP afin de solliciter le CRIIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Electro Magnétiques non ionisants) pour effectuer des mesures et analyses.

La direction répond qu'elle a fait, elle aussi, des mesures avec le bureau Veritas et dernièrement avec la CARSAT. Les relevés effectués sont dans les normes françaises actuellement en vigueur.

Les élus demandent tout de même au CRIIREM une interprétation des mesures qui a été envoyée à la CARSAT. Les effets à ces expositions aux ondes électromagnétiques ne sont pas effectivement prouvés mais supposés, donc les élus et les salariés concernés demandent à ce que l'on déplace les câbles par principe de précaution.

La CARSAT ne pouvant pas imposer des travaux puisque les relevés effectués sont dans les normes, la direction n'envisage pas le déplacement des câbles ou du dispositif de la régie même dans le cas du renouvellement de celle-ci l'année prochaine.

L'inquiétude des salariés étant toujours présente, les élus du CSE ont voté une expertise auprès du CRIIREM.

Un nouveau site pour le bureau de Châteauroux ?

France•3 Centre Val de Loire a reçu une demande de France Bleu Châteauroux pour partager leurs nouveaux locaux.

Le local actuel est mal isolé et non-accessible aux personnes en situation de handicap, la direction est venue présenter aux élus son projet.

Il est question d'emménager au second semestre dans un nouveau local en projet qui se trouve à 200 mètres de l'emplacement actuel. La superficie reste la même, la kitchenette, les toilettes et la douche seraient partagées. Partagées, mais avec combien de salariés de France Bleu ? La direction n'est pas capable de nous répondre. Un peu embêtant car partager un lieu avec 10 personnes ou avec 50 ce n'est pas la même chose !

Quant aux factures, qui paie quoi ? Nous n'aurons pas de réponse non plus.

L'emplacement étant situé en plein centre-ville, les élus s'inquiètent du stationnement dans la rue piétonne. Apparemment, l'accès à la voie est autorisé par le maire pour le transfert du matériel en attendant qu'une place de parking se libère.

Comme pour le déménagement de Bourges, on constate qu'il n'est pas prévu de cabine speak.

Les élus attendent plus d'informations pour donner leur avis.

Fermeture de la BIP de Mende ?

Alors que la direction nous parle de proximité à tout bout de champ dans le projet de régionalisation, la direction de France•3 Occitanie est venue nous informer de sa décision de fermeture du bureau d'information de proximité de Mende. En effet, depuis 3 ans le bureau est inoccupé, les deux journalistes CDI ayant eu des mobilités.

Cette volonté de fermer cet endroit nous interroge sur notre maillage et notre façon de couvrir l'actualité. Les élus demandent à la direction de revoir leur projet. Nous avons un devoir de service public partout sur le territoire, et tout autant dans les départements isolés comme la Lozère. Pour rappel Mende est situé à 2h30 de Montpellier. Les élus ne comprennent pas la volonté de fermeture de cette BIP.

La direction prend acte de nos échanges, s'engage à revenir avec un projet. Ainsi, nous reportons l'information consultation afin d'objectiver, et d'avoir une dimension fine des intentions éditoriales.

Prochain CSE du Réseau prévu le 23, 24, et 25 mai 2023

Vos élus CSE • réseau : Titulaires : Grégory HEN - Laurence ROMET - Emeline DROXLER - Bruno DEMANGE - Claude FALLAS - Teddy CARUÉL • **Suppléants:** Thierry COLIN - Hervé MORIN - Christophe AMOURIAUX - Sabrina MARTIN - François ORMAIN- Amélie DOUAY • **Représentant Syndical :** Alexandre BABELOT